



Fediex et le SPW Mobilité & Infrastructures

Après avoir reçu une délégation de haut niveau du Centre de Recherches Routières (CRR) aux Carrières Unies de Porphyre en avril dernier, Fediex a poursuivi son programme de rencontre de ses principaux partenaires institutionnels et a été accueilli par Holcim à la Carrière de Gaurain-Ramecroix pour un échange avec l'Inspecteur Général et le Management des directions techniques du SPW Mobilité & Infrastructures, ainsi que leurs principaux collaborateurs.

Cette rencontre avait pour objectif de présenter une carrière et ses contraintes de production, ainsi que les enjeux actuels et futurs auxquels doit et/ou devra faire face le secteur.

Une attention toute particulière a été portée à la présentation des préoccupations des carriers :

- Maintenir un équilibre entre la production et le marché, sans exiger des performances inutiles des matériaux ;
- Permettre les mélanges à la source (ce qui pourrait conduire à une révision des contraintes normatives) ;
- Exploiter au mieux les terres de découverte ;
- Optimiser l'utilisation des sables et gravillons ;
- Les débouchés pour la fraction « tout venant ».

Une fois de plus, le secteur a insisté sur une évidence : « Le bon granulat pour le bon usage »

Après la visite de la carrière, les échanges se sont poursuivis sur la vision de l'avenir, les impacts environnementaux (EPD), l'échelle de performance CO2 et l'analyse du cycle de vie.



Cet échange, très convivial et enrichissant, a été clôturé par un tir de mine.

Espèces exotiques envahissantes : elles sont là, mais les voyez-vous ?

Les espèces exotiques envahissantes sont reconnues comme un des facteurs majeurs de l'érosion de la biodiversité. Il s'agit donc d'un enjeu au cœur des préoccupations actuelles qui mérite une attention particulière.



Par leurs caractéristiques de milieux ouverts et perturbés, les carrières sont particulièrement sensibles aux invasions végétales. Avant même d'aller jusqu'à des pratiques de gestion, avoir conscience de la problématique permet d'éviter la dissémination excessive de ces espèces.



Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)

Éviter le contact direct : cette plante invasive produit des substances dites photosensibilisantes, présentes dans la sève claire. En contact avec la peau et exposées à la lumière, ces substances peuvent provoquer de sérieuses brûlures. Le contact avec cette plante est donc à éviter. Si celui-ci est inévitable, le port d'un équipement de sécurité est indispensable (avec gants et manches longues afin de ne pas exposer la peau).

Des bons réflexes en cas d'exposition à la sève : éviter toute exposition à la lumière de la zone atteinte ! Il est important de retirer la sève de la peau le plus rapidement possible, en appliquant un papier absorbant, en lavant au savon et en rinçant abondamment. Attention à ne pas frotter la sève, ce qui risquerait de l'étendre. Même une fois nettoyée, l'idéal est de maintenir la zone atteinte à l'abri de la lumière pendant 48h.

La reconnaître pour l'éviter : la berce du Caucase s'est beaucoup répandue le long des voies de chemins de fer et sur des milieux rudéraux, à savoir altérés par l'activité humaine. Les carrières sont donc des milieux sensibles. Elle atteint facilement 2 à 4 mètres de hauteur, et son inflorescence est composée d'ombelles de 20 à 50 centimètres de diamètre. Les fleurs sont nombreuses, petites et blanches. La tige est recouverte de tâches rouges/violettes, et ses poils sont épars. L'arrière de ses feuilles est lisse et sans poil.

L'arbre à papillons (*Buddleja davidii*)

Le buddleia, un faux-ami : son nom trompeur donne l'impression que cette plante est bénéfique pour les papillons, mais il n'en est rien ! Le buddleia contient des alcaloïdes qui sont toxiques pour certains d'entre eux. Il attire également nombre d'abeilles et détourne ainsi les pollinisateurs des plantes indigènes et n'est que très peu nourrissant.

L'ennemi juré des milieux ouverts : cette espèce apprécie particulièrement les milieux pionniers. Elle tolère de nombreux types de sols, mais porte sa préférence aux sols secs pauvres en nutriments, où elle prend facilement le pas sur les espèces pionnières indigènes : les carrières sont de parfaits exemples de ces milieux. Leur croissance très rapide et leur enracinement fort peut facilement gêner la reprise de l'exploitation d'une zone à l'arrêt depuis quelques temps.

Éviter de favoriser sa dissémination : ne pas couper le buddleia après la montée en graines, à savoir à partir de juillet. Dans la mesure du possible, il convient d'éviter de transporter des terres contaminées (les racines suffisent à la plante pour être capable de reprendre).



C. Vincent



La renouée du Japon (*Fallopia japonica*)

La renouée du Japon, colonisatrice par excellence : la principale problématique de cette espèce n'est pas d'ordre sanitaire, mais bien sa très haute capacité à se disséminer.

Que ce soit un morceau de rhizome (tige souterraine) ou un bout de tige contenant un nœud, la renouée est capable de repartir et ce sur de nombreux types de sols. Ces rhizomes sont capables de s'étendre jusqu'à 20 mètres du pied-parent et jusqu'à 4 mètres de profondeur si le sol le permet.

Débroussailler, ou « comment faire pire que mieux » : tenter de débroussailler une zone infestée de renouées est une très mauvaise idée. Comme dit précédemment, étant capable de repousser à partir de simples rhizomes ou nœuds, un débroussaillage ne ferait qu'étendre l'invasion. Gérer la renouée du Japon implique obligatoirement d'éliminer correctement le matériel végétal (soit par fermentation thermophile soit par incinération).

En d'autres termes, en dehors d'une stratégie soignée de contrôle de renouée du Japon, il est fortement recommandé d'éviter toute coupe hasardeuse, au risque d'empirer sérieusement la situation. De plus, les outils contaminés pourraient disséminer l'espèce à un endroit du site où elle n'est pas encore présente.

Accord de branche & Convention carbone

L'année 2025 marque une étape charnière pour les membres de Fedieux engagés dans les Conventions carbone, un accord volontaire conclu entre la Région wallonne et les secteurs industriels dans le cadre des objectifs fixés par l'Union Européenne à travers le Green Deal : réduire les émissions de CO2 de 55% d'ici 2030 par rapport à 1990 et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.



Les prochains mois seront donc déterminants pour assurer le bon démarrage de ces conventions.

Les entités participantes feront l'objet d'audits énergétiques, réalisés par des experts agréés, et seront challengées afin de définir de nouveaux objectifs sectoriels sur base de 3 indices spécifiques :

- Efficacité énergétique
- Intensité carbone et/ou
- Énergies renouvelables.

Ces étapes permettront, courant 2025, d'identifier des pistes d'amélioration au sein des entreprises et d'élaborer un plan d'action pour la durée des conventions carbone.

En contrepartie des actions menées par les entités auditées, la Région wallonne s'engage à porter une attention particulière sur la compétitivité du prix de l'énergie.

L'équipe de Fedieux jouera un rôle clé de coordination et de consolidation en accompagnant les entreprises en vue de déterminer les futurs engagements sectoriels, ainsi qu'en assurant un point de relais avec l'ensemble des parties prenantes.

Ces conventions s'inscrivent dans la continuité des Accords de branche CO2/Energie, notamment celui de 2ème génération, accord ayant été clôturé fin 2023.

Depuis de nombreuses années, Fedieux et ses membres participent activement à ces initiatives volontaires menées en collaboration avec la Région Wallonne. Ce partenariat a connu une première phase couvrant la période 2004-2012, suivie d'une seconde phase de 2013 à 2023.

Grâce à la mise en œuvre de 536 pistes d'amélioration tout au long de cet accord, les objectifs sectoriels initialement fixés, ont été largement dépassés.

A titre d'exemple, la consommation d'énergie primaire totale des différents sites audités est passée de 3.533.783 GJp en 2005 à 2.892.725 GJp en 2023.



Rubrique ODD : Les haies en carrière

Dans le cadre de son engagement en matière de développement durable et de sa feuille de route (en cours d'élaboration), Fediex a décidé de créer une nouvelle rubrique à son QuadrariaNews. Ce nouvel espace sera dédié aux ODD et mettra en lumière les actions concrètes réalisées par ses membres pour contribuer à ces objectifs mondiaux. Pour ce premier article, Fediex met en lumière l'objectif 15, intitulé « *préserver et restaurer les écosystèmes terrestres* », et vous invite à découvrir : la haie multifonctionnelle.

Les haies en carrière : une mine d'or écologique

En effet, les actions que l'on peut mener en faveur de la biodiversité en carrière sont nombreuses et variées. Parmi celles-ci, les haies peuvent apporter de nombreux services, dont certains au carrier ! Atténuation de l'impact visuel d'une carrière, écran anti-poussière, coupe-vent ou même barrière avec un rôle antiérosif, les bénéfices d'une haie dépassent largement le cadre de sa fonction de soutien à la biodiversité.

Une haie est un élément linéaire qui peut se caractériser par un assemblage de plusieurs niveaux de végétation, abritant chacun une faune et une flore associée. Tout d'abord la strate arborée, structure centrale et la plus haute, composée d'arbres de plus de dix mètres, et propice aux oiseaux. Vient ensuite la strate arbustive, composée d'arbres de moins de dix mètres, dense et riche en habitats. Finalement, l'ourlet herbacé, strate la plus basse, n'est pas à sous-estimer : il joue un rôle de milieu de transition et d'importante réserve en ressources alimentaires (pour la petite faune, les pollinisateurs, ...). Il est également pertinent de noter que des mesures agro-environnementales climatiques (MAEC) sont régulièrement associées à des haies, et offrent donc une possibilité de collaboration avec un agriculteur voisin.



Planter une haie... ça se réfléchit !

Bien que son intérêt écologique soit indéniable, il est important de comprendre qu'une haie ne doit pas être plantée n'importe comment ni n'importe où ! Le lieu d'installation et la composition en espèces de la haie doivent être cohérents avec les enjeux écologiques du paysage et les conditions locales du site (contraintes de gestion, présence d'autres éléments biodiversité, relief, etc.). Une haie sert avant tout comme élément de connectivité du paysage, et il est capital de considérer les composantes que l'on souhaite relier. Le choix des essences doit également être fait judicieusement, en sélectionnant des espèces capables de survivre aux conditions locales caractérisant la zone qui accueille la haie.

Planter une haie dans de mauvaises conditions réduira drastiquement son efficacité écologique, mais aussi ses chances de se maintenir dans le temps.

Mais comment choisir où planter ma haie ?

En 2022 et en collaboration avec Gembloux Agro-Bio Tech, Fediex vous proposait un guide sur la plantation de haies en carrière. Ce guide détaille de manière très claire les actions à privilégier et celles à éviter pour planter votre haie, depuis la sélection des espèces jusqu'à son emplacement et ses méthodes de plantation. Il vous permettra également de disposer de toutes les informations concernant le suivi de votre haie les années suivant son installation.

Vous souhaitez lire la brochure ? [Cliquez ici!](#)

